

REÇU le

28 FEB 2002

REP:.....E/K.....

Maître Edmond Braun
Avocat
St-François - Case postale 2700
1002 Lausanne

Votre référence E. Keller / Schnneider
Notre référence Michel Duc
Date 26.10.2001

030/89-328'004

«Zurich» Compagnie
d'Assurances
«Zurich» Compagnie
d'Assurances sur la Vie

Zurich Suisse
Route de Chavannes 35
1001 Lausanne

Téléphone 021 627 47 47
<http://www.zurich.ch>

Tél. direct 021/627.41.40
Fax direct 021/627.31.40
michel.duc@zurich.ch

Maître,

Nous nous référons à votre lettre du 2 ct, ainsi qu'à notre entretien téléphonique de ce jour.

Alors que nous avons régulièrement transmis à votre prédécesseur une copie de la convention passée avec M. Schneider, vous nous apprenez que votre client ne vous l'a pas communiquée. Aussi, et pour faciliter votre tâche, voulons-nous bien vous en faire tenir ci-joint une nouvelle copie.

Par ailleurs, et selon votre demande, nous vous confirmons avoir réglé le 15.09.1992 à M. Dr. Schneider le montant convenu de fr. 390'000.--.

Pour la forme, vous nous obligeriez en nous remettant une copie du jugement rendu par le TF le 30 mai 2001.

Dans l'intervalle, et restant à votre disposition pour tout autre renseignement, nous vous présentons, Maître, nos salutations distinguées.

Zurich Compagnie d'Assurances
Siège régional pour la Suisse romande

J.-P. Gualandris

M. Duc

La «Zurich» Compagnie
d'Assurances est autorisée à
reprendre toutes les affaires
au nom et pour le compte
de la «Zurich» Compagnie
d'Assurances sur la Vie.

E . 0 2

Partenaire exposition

pièce 5 →